

*Article 31 du Règlement*

libéral, qui voulait que le gouvernement fédéral se retire de tout programme d'aide au transport. Les libéraux se sont surtout rendus tristement célèbres pour avoir aboli le tarif statutaire de transport des céréales, et les céréaliers vont avoir à subir les frais de transport chaque année plus élevés à cause de cette décision.

Alors que baissent les prix des céréales et que nous affrontons nos plus grands problèmes avec les États-Unis et la Communauté économique européenne, le moment est sûrement bien mal choisi pour forcer nos céréaliers à payer davantage, pour réduire la capacité et l'efficacité de nos systèmes de manutention des céréales et de minoterie, qui doivent soutenir dans une relative équité la concurrence des autres pays.

S'il est une chose que je ne puis comprendre, c'est bien pourquoi le gouvernement actuel et ses prédécesseurs en viennent continuellement à s'en prendre à nos producteurs primaires pour le moindre sou que le gouvernement fédéral accorde aux producteurs céréaliers de l'Ouest et aux producteurs agricoles de tout le pays. Il les a frappés d'impôts accrus, de prix ou de frais plus élevés qui excèdent—et je souligne—qui excèdent toute l'aide que le gouvernement fédéral a pu distribuer aux producteurs agricoles.

J'ai déjà démontré que sur une période de trois ans, soit l'année financière précédente, l'année en cours et l'année prochaine, ces frais et taxes accrus s'élèveront à 1,677 milliard de dollars pour les producteurs agricoles et l'infrastructure qui dépend d'eux. Ce n'est pas ce qu'on peut appeler de saines pratiques commerciales. Ce n'est pas ce qu'on peut appeler traiter tout le pays de façon équitable. Ce serait beau si nous pouvions produire toutes nos céréales dans la région de l'Atlantique et en Colombie-Britannique; nous n'aurions pas à nous préoccuper des frais auxquels nous faisons face dans l'Ouest.

Je ne sais pas combien de fois j'ai dû intervenir à la Chambre pour parler de ce sujet depuis 1968. Je ne sais pas ce qu'il faut faire pour amener les députés ministériels à reconsidérer la question et changer d'avis. S'ils le faisaient une fois à propos de certains de ces programmes, ça nous changerait agréablement.

Tout ce que je puis faire au nom de mon parti, c'est demander instamment au gouvernement de reconsidérer la question et de retirer la mesure à l'étude. S'il insiste pour la faire adopter, fera-t-il ce que les habitants de la région de l'Atlantique demandent en guise de compromis, de dernier recours, pour qu'ils n'aient pas à payer plus de frais de transport qu'ils n'ont à le faire jusqu'à Montréal?

**Le président suppléant (M. Paproski):** Le temps de parole du député est écoulé. Il disposera d'une période de 10 minutes réservée aux questions et observations si nous reprenons le débat après 15 heures.

Comme il est 14 heures, la Chambre passe maintenant aux déclarations de députés, conformément à l'article 31 du Règlement.

---

## DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

### LES CENTRES POUR FEMMES

**Mme Mary Clancy (Halifax):** Monsieur le Président, les Canadiennes attendent que le gouvernement agisse. L'élimination du financement de base des centres pour femmes a été un coup dur. Les femmes qui aident d'autres femmes par l'entremise de ces centres ont perdu tout sens de la sécurité. Elles ne savent pas si elles pourront payer le loyer, le chauffage ou l'électricité. Le gouvernement a renoncé à sa responsabilité et a laissé des milliers de femmes sans services essentiels.

Le secrétaire d'État et la ministre responsable de la situation de la femme ont rencontré beaucoup de ces groupes, mais des semaines ont passé et rien n'a changé.

Le sort des femmes au Canada ne s'améliore pas. Dans tous les domaines, nous constatons des obstacles, des injustices et une discrimination flagrante.

Des vœux pieux ne créent pas un climat d'égalité. La compassion et la compréhension ne contribueront pas à garder ces centres ouverts.

Il faut rétablir le financement de base. Les Canadiennes méritent ces services et le gouvernement doit les fournir. Cinquante-deux p. 100 de la population n'acceptera pas de vagues promesses. Elle veut des gestes concrets dès maintenant.

\* \* \*

### LES PÊCHES

**M. Peter L. McCreath (South Shore):** Monsieur le Président, la récente décision du groupe bilatéral, créé en vertu du libre-échange pour étudier la loi américaine interdisant l'importation aux États-Unis de ce que les Américains considèrent être des homards trop petits, pourrait bien saper la crédibilité du processus de règlement des différends en vertu de l'Accord de libre-échange.